

FENETRES & BAIES VITREES



NOS CONDITIONS DE GARANTIE

Pour chacun de nos produits **vendus et installés** par nos soins, **Fermetures Ventoises** s'engage sur une durée de garantie pendant laquelle vous bénéficiez d'une gratuité sur l'intégralité des prestations nécessaires à la remise en état et au bon fonctionnement de votre installation: Pièces, main d'œuvre et déplacement compris. Dans la mesure où les conseils d'entretien sont respectés.

DUREE DE GARANTIE

FENETRES & BAIES VITREES

Fermetures Ventoises s'engage à assurer vos fenêtres et baies vitrées pendant une durée de:



DETAILS GARANTIE

FENETRES & BAIES VITREES

- Fenêtres de marque **FERMETURES VENTOISES** : Bâti Aluminium 10 ans
- Fenêtres de marque **FINSTRAL** : Profilés PVC teintés dans la masse 10 ans – Profilés PVC filmés 5 ans – Profilés PVC laqués 5 ans – Profilés Alu 10 ans – Pièce de ferrage 5 ans
- Fenêtres de marque **MCFRANCE** : 10 ans
- Fenêtres de marque **ISOROL** : 10 ans
- Fenêtres de marque **SAMIC** : Bâti 10 ans – Ouvrant, crémone et quincaillerie décorative 2 ans (ton laiton 5 ans)

> **Pièces en mouvement** : 2 ans > **Vitrage** : 10 ans



EXCLUSIONS DE GARANTIE

1. Exclusions générales

La garantie Fermetures Ventoises ne couvre pas

La garantie pourra être appliquée uniquement dans le cas d'une utilisation dite « conforme » à la destination du produit et selon les conditions d'entretien décrites au verso. Elle ne s'applique pas aux réparations et remplacements résultant de l'usure normale des produits, aux dommages résultants du manque de soin ou de la mauvaise utilisation des produits.

- Sont considérés comme usure normale : les salissures, les dégradations provenant de facteurs polluants, l'évolution des couleurs ou matériaux (notamment dû à l'exposition du soleil), l'usure de certaines pièces (joints, roulettes, brosses, piles...)
- Sont considérés comme manque de soin ou mauvaise utilisation : Le nettoyage avec des produits ou des machines non recommandés, les brûlures, fautes de manœuvre, modifications du produit, actes de vandalisme, chutes d'objets...
- Sont exclues de la garantie, les dommages résultants des cas de force majeure : incendie, foudre, intempéries, dégât des eaux, dommages provoqués par des tiers ou dégradations occasionnées par les animaux

Il est précisé que la Garantie Fermetures Ventoises n'est applicable qu'en France métropolitaine

2. Exclusions spécifiques Fenêtres et baies vitrées

Sont exclus de la garantie :

- Un problème lié à au support (maçonnerie) non posé ou réalisé par Fermetures Ventoises
- Une intervention sur les caractéristiques techniques, effectuée par un tiers autre que nos équipes
- Les dommages causés par une manœuvre réalisée malgré des obstacles (neige, cailloux, gel...)
- Evolution de la brillance, de la couleur ou de l'aspect (soleil, pollution, air salin...)



Vérandas



Fenêtres
& baies vitrées



Stores, volets
& persiennes



Portes d'entrée
& marquises



Portails,
portillons
& lisses



Portes
de garage



L'ENTRETIEN DE VOTRE FENETRES & BAIES VITREES

Pour profiter pleinement de vos fenêtres et baies vitrées!

Fermetures Ventoises vous recommande de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de votre fenêtres et baies vitrées et de réaliser l'entretien nécessaire.



Le non-respect de ces consignes d'entretien peut entraîner l'annulation de votre garantie !

1. Nettoyage

Les salissures peuvent sur le long terme abimer le revêtement de vos fenêtres et baies vitrées en Aluminium, PVC, mixte ou bois ...

- Le nettoyage d'une fenêtre et baie vitrée en **PVC ou aluminium** est minime. Fermetures Ventoises vous recommande de la nettoyer une fois par an avec une éponge et un produit ménager neutre (*deux fois par an en bord de mer*).
- Pour une fenêtre et baie vitrée en **bois**, appliquez (après égrenage) une couche de vernis ou de lasure régulièrement (1 fois tous les 2 ou 3 ans) afin de conserver son aspect d'origine. ATTENTION dans le cas d'une fenêtre ou baie vitrée livrée en **semi finition**, vous avez 6 mois pour la peindre et lui assurer une parfaite tenue dans le temps
- Pour une fenêtre et baie vitrée **mixte bois/aluminium** le revêtement aluminium doit être entretenu comme un châssis aluminium et la partie bois comme une porte en bois.

2. Entretien : Quelques gestes suffisent!

Pour assurer le bon fonctionnement et la longévité de votre fenêtre et baie vitrée, Fermetures Ventoises vous encourage 1 fois par an à :

- Dépoussiérer et lubrifier les pièces en mouvement, les roulements et points de verrouillage
- S'assurer que les trous d'évacuation des eaux (de la pièce d'appui ou du seuil) sont toujours bien dégagés
- Vérifier le serrage des visseries
- Vérifier les fixations des structures porteuses

DEBUT DE GARANTIE AU :

(Signature et cachet)



Vérandas



Fenêtres
& baies vitrées



Stores, volets
& persiennes



Portes d'entrée
& marquises



Portails,
portillons
& lisses



Portes
de garage